

COUVERTURES D'HIVERNAGE

LAKE, SUPERGREEN, INITIAL



CF Group garantit ses couvertures Lake, Supergreen et Initial 3 ans pleins à l'exclusion de l'usure sur les margelles.

COVEA, IVERNÉA, IVERNÉA PLUS



CF Group garantit sa couverture Covea 2 ans pleins à l'exclusion de l'usure sur les margelles.

CF Group garantit son voile d'hivernage Ivernéa et son voile de protection Ivernéa Plus 2 ans dégressifs à l'exclusion de l'usure sur les margelles.

COVEA PRIMA



CF Group garantit sa couverture Covea Prima 2 ans dégressifs à l'exclusion de l'usure sur les margelles.

LAKE, SUPERGREEN, INITIAL, COVEA, IVERNÉA, IVERNÉA PLUS, COVEA PRIMA



En cas de margelles particulièrement abrasives et/ou de bassin exposé aux vents (bords de mer, mistral...), il appartient à l'installateur de protéger la couverture des risques d'abrasion sur les margelles ainsi que de lester la couverture pour éviter qu'elle ne s'envole. Toute couverture litigieuse doit être retournée en port payé pour expertise.

Les accrocs, trous et déchirures ainsi que la tenue des coloris ne peuvent être garantis.

Toute couverture doit être rangée à l'abri lorsqu'elle n'est pas installée sur le bassin.

Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle.

Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

Connectez-vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes nos garanties.